



# PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### JOURNÉE SÉCURITÉ EN MER DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES ET LES LANDES CAMPAGNE DE SÉCURITÉ DES LOISIRS NAUTIQUES 2023

à Pau, le 10 août 2023

La saison estivale est une période sensible en matière d'activités nautiques sur le littoral. L'information des usagers et la prévention des dangers maritimes constituent une recommandation forte des services de l'État dans le cadre de la campagne de sécurité des loisirs nautiques 2023 pilotées par la Préfecture maritime Atlantique.

Au cours de ces campagnes de sécurité, les unités de contrôle des différents partenaires de la sécurité maritime (Direction départementale des territoires et de la mer, Gendarmerie maritime, Douanes) seront au contact des usagers dans les ports de plaisance et sur le plan d'eau, pour effectuer des journées de sensibilisation qui seront l'occasion d'initier fortement, de diffuser les règles de sécurité maritime aux usagers qui se doivent :

- D'adopter un comportement responsable : prudence dans les vitesses d'évolution sur les plans d'eaux, vigilance, respect strict des consignes de sécurité en vigueur avec l'emport de matériel de secours homologué, protection de l'environnement, bonne connaissance du milieu marin ;
- De s'informer sur les conditions météorologiques avant de prendre la mer, même en restant à faible distance des côtes ;

---

#### Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : [pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h  
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : [pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

[www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

@prefet64    

- De porter de préférence un vêtement à flottabilité intégrée (VFI), ou une aide à flottabilité même à proximité des côtes et revêtir un short ou une combinaison néoprène en véhicule nautique à moteur ainsi que d'avoir une liaison du pilote au coupe-circuit ;
- De disposer d'un moyen de communication : VHF ou téléphone portable dans une pochette étanche ;
- De naviguer avec les titres et permis de navigation ad hoc.

À noter, **un nouveau numéro d'urgence le 196 depuis un poste fixe ou un portable, disponible 7 j/7 et 24 h/24 h**, qui permet de signaler un secours en mer.

C'est le premier support de la solidarité des gens de mer !

Retrouvez tous les conseils relatifs à la sécurité mer sur le site de la préfecture Maritime de l'Atlantique : <https://www.premar-atlantique.gouv.fr> et sur les réseaux sociaux :

- Facebook : **Préfecture maritime de l'atlantique**
- Twitter et Instagram : **@premar\_ceclant**

Pour votre information, la préfecture Maritime de l'Atlantique sera présente :

- Sur les ondes, grâce à la diffusion 3 à 5 fois par jour de spots sur Radio Vinci Autoroute en juillet et août ;
- Sur les affichages avec la diffusion dans les communes et les offices de tourisme de l'affiche 2023 pour le 196.